

d'anthropophage! Quelle accusation atroce, honteuse! Un directeur de *Semaine religieuse* qui accuse un journaliste catholique de vouloir manger de la chair humaine! Sachez que, si je le voulais, je pourrais vous en faire coûter très cher devant les tribunaux civils.»

Il faut qu'il y ait, encore cette fois, quelque chose qui va mal dans la *compréhension* de M. le directeur de la *Vérité*, pour qu'il ne se soit pas aperçu de l'incroyable invraisemblance qu'il y avait à penser que, mon « curé » et moi, nous pouvions vouloir dire que M. Tardivel, un chrétien très pieux, critiquerait réellement N.-S. Jésus-Christ revenant sur la terre! Et il va presque jusqu'à en appeler au tribunal de Dieu contre nous! — et il parle aussi des tribunaux civils! Si M. Tardivel avait donné suite à cette dernière pensée, il y aurait eu un bel éclat de rire dans la Province.

Du reste, c'est devant les tribunaux ecclésiastiques que M. Tardivel, qui est un catholique sincère, devrait, le cas échéant, me traduire. Ce ne peut être que par distraction qu'il a parlé des tribunaux civils.

Mais le plus grave pour moi, dit M. Tardivel, c'est que je sais quel est le religieux qui lui a écrit. Et il m'invite à expliquer devant le public — puisque j'ai choisi le public pour juge de notre différend (comme si c'était moi qui ai commencé cette polémique!) — par quel procédé je suis arrivé à connaître légitimement, de façon à pouvoir m'en servir publiquement, le nom de son correspondant.

Le procédé dont je me suis servi est d'une simplicité patriarcale. Le même religieux m'a écrit, à moi aussi, dans le même temps; et il y avait, entre la lettre publiée par la *Vérité* et celle que j'ai reçue, de telles ressemblances d'idées, de phrases et de mots, que je n'ai pu faire autrement que de conclure que les deux lettres venaient du même correspondant. Assurément, il n'y a rien là de bien malin, et je n'ai pas d'orgueil d'avoir fait cette découverte. — Je ne vois pas, par exemple, en vertu de quel principe j'aurais liberté de pouvoir me servir publiquement d'une connaissance acquise de façon si confidentielle. Aussi, M. le directeur de la *Vérité* et « notre » correspondant peuvent compter sur ma discrétion.